



LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE
DE LA CGT ET DE L'UGICT-CGT

JANVIER
2026

CONTACTS : ugict-cgt@rennesmetropole.fr ou cgt@rennesmetropole.fr

06 31 67 12 67 / 06 31 67 96 04

LA CGT PROPOSE **5** (super) *bonnes* *révolutions* **POUR 2026**



① *Se syndiquer* **POUR NOS RETRAITES**

On avait dit qu'on
ne lâcherait rien.
En 2025, on a commencé
à faire reculer Macron
et décalé la réforme pour
3 millions de salarié-es.
En 2026, on continue
pour l'abrogation.



SE SYNDIQUER, C'EST REFUSER LA FATALITÉ

② *Se syndiquer* **POUR NOS SALAIRES ET NOS DROITS**

En 2025, on a empêché un
violent budget d'austérité.
En 2026, on continue pour
un budget de progrès social
et on se bat
pour les salaires !



SE SYNDIQUER, C'EST CONSTRUIRE
LE RAPPORT DE FORCE

③ *Se syndiquer* **POUR NOS EMPLOIS ET NOS INDUSTRIES**

Notre alerte et nos
combats ont payé pour
la Fonderie de Bretagne,
Gardanne, Duralux,
Arcelor... En 2026, on
continue pour Vencorex,
Brandt, Teisseire
et tous les autres.



④ *Se syndiquer* **POUR LUTTER CONTRE L'EXTRÊME DROITE ET SES IDÉES**

Contre l'augmentation du SMIC
et l'indexation des salaires :
elle est l'ennemie du monde du
travail. Elle divise, elle attaque
nos droits. Contre la taxe Zucman :
elle s'allie au capital.



SE SYNDIQUER, C'EST FAIRE FRONT

⑤ *Se syndiquer* **POUR AGIR COLLECTIVEMENT AU TRAVAIL**

45 000 salarié-es se sont
syndiqué-es en 2025.
Parce que la CGT protège,
agit et fait gagner.



EN 2026, ON RENFORCE LA CGT



Épisode neigeux : la CGT obtient des avancées !

En janvier, les chutes de neige et le verglas ont rendu les trajets des agents dangereux et compliqués.



- Les départs anticipés du lundi 5 janvier ne sont pas à rattraper – une première victoire !
- Les petits retards (30 min à 1h) du mardi 6 janvier sont tolérés sans récupération pour les agents en horaires variables.
- Pas de jugement sur les choix personnels des agents face à ces conditions exceptionnelles.

Mais attention : Pour les absences, la compensation (congrés, RTT, CET) reste obligatoire. La CGT veille à ce que personne ne soit pénalisé-e et continue de demander plus de souplesse pour ces situations imprévisibles.

Visites des sites

Musée des Beaux-Arts, école Volga, Crèche Papu, crèche Andorre. Les membres de la F3SCT poursuivent les visites de sites.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos problématiques santé-sécurité et conditions de travail. Les comptes-rendus de nos visites sont transmis aux services concernés et au SQVP pour alerter sur les situations à risques et demander des améliorations.



La prévention des risques professionnels

Tous concernés ! En tant qu'agent vous ne devez pas hésiter à faire remonter les difficultés rencontrées au cours de votre activité, NE VOUS METTEZ PAS EN DANGER, veiller au bon état du matériel utilisé,

n'hésitez pas à proposer des évolutions de matériel pour limiter l'exposition au risque, respecter l'obligation de port des EPI et si vous avez l'impression de ne pas être écouté.

Contactez-nous :

ugict-cgt@rennesmetropole.fr
cgt@rennesmetropole.fr

Gestion du risque radon dans les bâtiments de la collectivité

RADON : Les dispositions relatives à l'évaluation et à la réduction du risque radon imposent à l'employeur d'établir un plan d'actions et de mettre en œuvre des mesures de réduction de l'exposition dès lors que la concentration d'activité du radon dépasse un niveau de référence de 300 becquerels/m³.

Des mesures de réduction de l'exposition doivent être entreprises, tenant notamment à l'amélioration de l'étanchéité du bâtiment ou du renouvellement d'air. Le radon, gaz inodore, incolore, est présent dans le sous-sol breton.

C'est la deuxième cause de cancer du poumon (après le tabac). Depuis le 1^{er} juillet 2020, les bâtiments de la collectivité ont été contrôlés pour vérifier le seuil de 300 becquerels/m³ d'air. Des travaux ont été réalisés pour



Raméliorer la situation dans les locaux dont le seuil était supérieur à 300 becquerels/m³ d'air (CPB Paris, GS Mauconseil, GS Chateaugiron, GS Saint-Malo, GS Trégain). Ventilation des locaux, mise en place de VMC, réouverture courtes anglaises, reprise d'étanchéité, aération dans les coffres de volets, mise en place de testeurs de CO₂ pour sensibiliser à l'aération. Les prochaines mesures seront réalisées sur le site de Beaurade, la DPB-MR, le Parc Auto et l'immeuble 5 rue de juillet.



Enfin une victoire pour les agents de catégorie B !

Depuis 2010, les agents de catégorie B de la fonction publique territoriale subissaient une injustice.

Ils ne pouvaient pas bénéficier d'un avancement à l'ancienneté si aucun lauréat n'était issu de l'examen professionnel. Grâce à la mobilisation sans relâche de la CGT, cette aberration est enfin corrigée ! Un nouveau décret supprime ce lien contesté.

Dès le 1^{er} janvier 2026, les avancements à l'ancienneté ne dépendront plus des résultats des examens professionnels.

Nos collectivités vont tenir compte de cette réforme après les élections municipales.

La CGT reste mobilisée pour défendre vos droits et vos carrières.



Direction de l'éducation enfance Nos victoires, nos combats, nos revendications !

La CGT ne lâche rien ! Ces avancées montrent que la mobilisation paie. Mais il reste encore beaucoup à gagner ...

- Résorber les heures à récupérer pour les agents des écoles.
- Obtenir la décharge du midi pour les Correspondant-es d'Animation.

- Reclasser les RSE en catégorie A sans attendre.
- Alléger la charge administrative et améliorer les outils de travail.
- **Rejoignez nous pour continuer à faire entendre nos voix !**

[Suite de l'article](#)



CST du 20 janvier 2026

Vous allez pouvoir prendre connaissance de l'ordre du jour, des interventions de la CGT.

Ce CST était particulier car il s'agissait du dernier CST sous la présidence de Mme Emmanuelle ROUSSET.

Ayant décidé de ne pas se représenter aux municipales de Rennes, elle ne sera donc pas l'élue en charge des personnels à l'issue des élections municipales des 15 et 22 Mars prochain.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires sur les sujets à l'ordre du jour ou avoir connaissance des éléments portés à la connaissance des organisations syndicales sur certains de ces sujets, n'hésitez pas à nous envoyer un mail. Nous y répondrons avec plaisir

[À lire le compte rendu :](#)



Nos droits ne sont pas négociables !

La CGT dénonce la note de service du SDTIG (Service Données Territoriales et Information Géographique) : nos droits ne sont pas négociables !

Le 16 décembre 2025, une note de service du SDTIG a rappelé aux agents leur "devoir d'obéissance" et leur "obligation de loyauté", sous peine de sanctions.

Pour la CGT, c'est une menace inacceptable : ces principes ont des limites, et nos droits aussi ! Un agent a le droit de désobéir à un ordre illégal, le droit de retrait en cas de danger, et le droit d'alerte pour signaler des dysfonctionnements.

Critiquer son administration, c'est aussi la servir en pointant ses failles.

Cette note, qui ne vise que les agents subordonnés et jamais les supérieurs hiérarchiques, instaurer un climat de peur plutôt qu'un dialogue constructif.

La CGT exige son retrait immédiat et un vrai débat sur les conditions de travail.

[Suite de l'article](#)





Podcast : Ambroise Croizat, le père de la Sécurité Sociale

Ce jeune métallo communiste, député du Front Populaire, déporté à Alger, résistant devient à 46 ans à la fin de la guerre Ministre communiste du Travail, sous de Gaulle. En sept mois seulement, il concrétise l'utopie révolutionnaire de la Sécurité Sociale pour tous.

Tout d'abord en faisant voter un texte. Puis cette Sécu comme on l'appelle devient concrète avec l'installation d'une caisse primaire d'assurance maladie dans chaque département. Un système qui perdure encore de nos jours.



Ambroise Croizat (2e en partant de la gauche), ministre du Travail et de la Sécurité sociale lors du Congrès pour l'organisation de la Sécurité sociale, le 22 février 1947, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris. ©AFP - AFP

[Écouter le podcast](#)

Il faut sauver l'hôtel du poulet...

BD de Fabrice Mulheim

chez Zortziko, 58 p., 15 euros, paru le 29 janvier 2025

Propriétaire de l'hôtel du Palais, Jack a transformé l'ancien palace en poulailler géant. Ses 482 poules droguées à l'opium lui permettent de vendre des œufs dont tout le monde est dépendant à Biarritz et dans le Pays basque. Mais le bâtiment se délabre et, quand des poules syndicalistes se révoltent, Robert Canaye voit l'aubaine et lui propose de lui racheter. Une guerre terrible débute.

Il faut sauver l'Hôtel du Poulet...



MULHEIM



REJOIGNEZ LA CGT ! ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS

Pourquoi adhérer à la CGT ?

- 1 Force syndicale puissante :** La CGT, organisation influente, siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique
- 2 Revendications construites ensemble :** Les revendications sont élaborées avec les agent.e.s, basées sur leurs besoins collectifs et individuels.
- 3 Engagement collectif :** Plus il y a d'adhérents, plus les revendications ont du poids
- 4 Cotisation accessible :**
CGT : 9 à 11€ par mois
UGICT-CGT : 0,7% du salaire net par mois
- 5 Avantage fiscal :** Crédit d'impôt de 66% des cotisations annuelles versées.

À Rennes, deux syndicats



Adhésion à la CGT pour les catégories C hormis les agents de maîtrise



Adhésion à la UGICT pour les catégories A et B et agents de maîtrise